BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 377

2A – CORSE-DU-SUD

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AJACCIO

Ventes et cessions

837 516 665 RCS Ajaccio.
GAMA.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 2559697.31 EUR.
Adresse : Route Nationale 194, Route de Mezzavia, 20167 Afa.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : GROUPE UGOLINI Société par actions simplifiée au capital de 894.208 € Siège social : Route Nationale 194 Route de Mezzavia 20167 Afa 443 087 499 RCS AJACCIO (Société Absorbante) GAMA Société par actions simplifiée au capital de 2.559.697,31 euros Siège social : Route Nationale 194 route de Mezzavia – 20167 Afa 837 516 665 RCS AJACCIO (Société Absorbée) AVIS DE PROJET DE FUSION 1/Fusion par voie d'absorption par la société : GROUPE UGOLINI Société par actions simplifiée au capital de 894.208 € Route Nationale 194 Route de Mezzavia 20167 Afa 443 087 499 RCS AJACCIO De la société : GAMA Société par actions simplifiée au capital de 2.559.697,31 euros Route Nationale 194 route de Mezzavia – 20167 Afa 837 516 665 RCS AJACCIO 2/ Evaluation de l'actif et du passif de la société GAMA dont la transmission à la société GROUPE UGOLINI est prévue : -actif :7.128.826 € -passif : 920 € 3/ En raison de la détention par la Société Absorbante de la totalité des actions émises par la Société Absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital. 4/ Rapport d'échange des droits sociaux : les apports effectués par la Société Absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution de titres de la Société Absorbante, il n'a été établi aucun rapport d'échange. 5/ Un boni de fusion d'un montant de 4.879.991 € sera constaté à l'issue de l'opération. 4/ Toutes les opérations effectuées par la société GAMA depuis le 1er janvier 2024 jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion seront prises en charge par la société GROUPE UGOLINI. 5/ La société GAMA sera dissoute de plein droit, sans liquidation, de fait et au jour de la réalisation de la fusion. 6/ Le projet de fusion a été établi en date du 20 février 2024 et a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio au nom des sociétés GAMA le 26 février 2024 et GROUPE UGOLINI 26 février 2024..